

rentable. Pourquoi le ministre des Transports n'a-t-il pas inclus ces choses dans le bill? Attend-il après les élections pour glisser les annexes du bill, autrement dit pour supprimer complètement le service ferroviaire à Terre-Neuve? Cela va avec la recommandation: «Laissez tomber encore 1.2 milliard de dettes et vous aiderez vraiment le CN à s'en sortir. Supprimez les tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau. De toute façon il n'y aura plus de députés libéraux à l'ouest de Toronto après les prochaines élections, alors ils peuvent aussi bien abolir ces tarifs. Supprimez le service-voyageurs; contentons-nous d'un chemin de fer sans rail, sans voyageur car c'est ce que nous voulons, un chemin de fer rentable sans voyageur, sans train, sans tarif-marchandises et sans marchandises.» Au moins nous pourrions dire que nous avons réussi, qu'après une centaine d'années nous avons enfin un chemin de fer rentable. Il n'a pas de voyageurs, pas de marchandises, mais il rapporte beaucoup d'argent. C'est pourquoi je tiens tellement à appuyer ce bill, monsieur l'Orateur.

Je n'ai pas assez de temps ce soir et je n'ai fait que me mettre en train, mais je tenais à révéler la conspiration qui se cache derrière ce bill. Je voudrais aussi poser des questions au ministre, avant qu'il impose la clôture au débat dans quelque cinq mois parce que le bill ne sera pas adopté ce soir, ni demain, ni vendredi; il ne le sera pas tant qu'on ne rétablira pas le service-voyageurs à Terre-Neuve. Nous n'appuierons pas ce bill sauf si toute la population du reste du Canada accepte qu'on abolisse son service-voyageurs, excepté, bien sûr, si on nous rétablit le nôtre. Nous avons une route trans-canadienne qui se dégrade à vue d'œil. On a du mal à faire une centaine de mètres sans s'enliser.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'INDUSTRIE—LA MINE DE SPATH FLUOR DE ST. LAWRENCE (T.-N.)—L'OPPORTUNITÉ DE PRESSIONS SUR L'ALCAN EN VUE DE LA REPRISE DE L'EXPLOITATION

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 6 décembre 1977, j'interrogeais le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen) au sujet du chômage. Après cette question j'ai demandé des renseignements au sujet d'un projet de création de travail à Terre-Neuve, dans le réservoir du bas Churchill, projet lancé par le gouvernement terre-neuvien qui l'a présenté au gouvernement fédéral en juin 1977. J'ai demandé si le projet de Gull Island allait être réalisé cette année, l'an prochain ou dans 5 ans. Les écologistes ont dit qu'il faut raser les rives de la rivière qui doit former le réservoir. Ils ont dit que ce travail pouvait être exécuté immédiatement, qu'il va nécessiter 400 bûcherons pendant trois ans. Cela doit coûter environ 4 millions. Ce travail aura des avantages permanents et il doit être effectué avant la mise en route du projet. Il va employer les 400

Ajournement

bûcherons licenciés par la fermeture de l'usine Labrador Linerboard Limited. Le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen) m'a alors répondu:

● (2202)

Je prends note des instances du député et je veillerai à ce que les propositions qui ont été faites soient étudiées le plus tôt possible.

C'était le 6 décembre 1977. Nous voici aujourd'hui le 7 février, deux mois après. Pendant la période des questions d'aujourd'hui, j'ai demandé au premier ministre lui-même (M. Trudeau), au vrai premier ministre, ce qui a été fait au sujet de ce projet de création d'emplois sur le réservoir du bas Churchill, la rivière Gull Island. Le premier ministre a répondu qu'il en a été question au cabinet la semaine dernière. J'imagine qu'on verra cela au grand tralala télévisé de lundi, de mardi ou de mercredi, présenté comme génial projet de création d'emplois mitonné par le premier ministre et ses collègues pour qu'ils puissent le faire briller devant les caméras comme un lapin qu'on sort d'un chapeau. Je leur rappellerai qu'il y a huit mois que ce projet a été lancé, huit mois pendant lesquels 400 hommes sont restés sans emploi, huit mois pendant lesquels on a temporisé ici pour n'avoir à dire ni oui ni non. Le ministre a déclaré le 6 décembre qu'il allait examiner ces questions aussi rapidement que possible, mais je viens de m'apercevoir que deux mois ont passé sans qu'on en ait discuté utilement.

J'ai posé une autre question le 6 décembre 1977 à propos de la fermeture d'une mine de spath fluor à St. Lawrence (T.-N.). B. L. Hodge and Partners, de Londres, consultés par les gouvernements fédéral et provincial, ont remis un rapport aux deux gouvernements concluant que cette mine pourrait être exploitée et qu'elle serait rentable si l'Alcan l'exploitait dans de bonnes conditions et avec les investissements voulus. Mais l'Alcan s'y est refusée. Elle a préféré fermer la mine et importer du spath fluor meilleur marché du Mexique plutôt que d'en poursuivre l'exploitation. J'ai demandé au gouvernement s'il serait disposé à exercer des pressions sur l'Alcan et à lui refuser toute concession fiscale supplémentaire, tout dégrèvement fiscal et toute aide, sous quelque forme que ce soit, à moins qu'elle ne continue à exploiter la mine de spath fluor à St. Lawrence, Terre-Neuve, ce qui conserverait 300 emplois. Le ministre a eu la sottise de répondre que le spath fluor servait surtout aux bombes aérosols, et que celles-ci étant beaucoup moins utilisées au Canada, il n'était plus rentable d'exploiter cette mine. C'est une absurdité totale. Quelqu'un qui croirait cette bêtise de l'Alcan, pourrait croire n'importe quoi. Voilà un hornérisme de la plus belle eau. Je ne sais si on le doit à une contre pèterie du ministre ou à sa fumisterie, mais c'est une preuve de l'indifférence totale à l'égard des emplois des Terre-Neuviens.

Lorsque la Sun Life a décidé de transférer son siège social de Montréal à Toronto, il y a eu une levée de boucliers, mais lorsque l'Alcan décide de fermer une mine sans aucune raison économique valable et de quitter Terre-Neuve en laissant 300 personnes sans emploi, le gouvernement ne bouge pas d'un iota. Si une société quitte le Québec, c'est une autre histoire, mais pour Terre-Neuve, personne ne se dérange.